Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

PLAN DE DEVELOPPEMENT 2021-2024 DU COMITE DEPARTEMENTAL DES CLUBS ALPINS FRANÇAIS DE L'ISERE (CD38 FFCAM)

Le Comité Départemental des Club Alpins Français de l'Isère est le relais entre sa Fédération (FFCAM) et les clubs de l'Isère affiliés à la FFCAM. A ce titre la FFCAM tend à renforcer le rôle du CD38 en lui déléguant des missions territoriales.

Pour cette olympiade, le CD38, conformément à ses statuts, s'est appuyé sur le plan de développement de sa fédération en l'adaptant à l'échelle et aux spécificités de son territoire.

Ainsi, le CD38 s'est donné pour mission de s'investir dans les domaines du développement des pratiques en montagne, de la formation, de la sécurité en montagne, de l'environnement, des hébergements de montagne tout en étant un acteur institutionnel et social de son territoire. Les projets décrits ci-après sont la mise en œuvre de ces priorités.

1. Préambule

Dans le texte qui suit, tous les numéros entre parenthèses correspondent aux numéros des actions fédérales du plan de développement de la FFCAM. Ainsi, il est possible de vérifier comment les actions du projet départemental sont dérivées du projet national.

Avant de décrire l'ensemble des actions que compte mener à bien le CD38, il est nécessaire de rappeler le cadre dans lequel ces actions vont être menées :

- L'impact environnemental de toutes les actions se doit d'être le plus faible possible et pertinent au regard de l'impact de l'action (par exemple : on évitera de se rendre seul en voiture à une réunion située à 2h de route).
- La parité doit être respectée dans toutes les commissions (sauf en cas de défaut de candidature d'un des sexes) et les équipes jeunes (22).
- Toutes les actions menées sur le territoire doivent être conduites en concertation avec les acteurs de ce territoire (44) (Département, agglomération, ville, PN Ecrins, PNR Vercors, PNR Chartreuse, Espace Belledonne, Mountain wilderness, professionnels de la montagne, …)
- Chaque action doit faire l'objet d'une communication transparente auprès de nos partenaires et du public afin que chacun puisse s'y associer et s'y retrouver.

Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

2. Développement des clubs (2,19,20)

La mission première du CD38 est le soutien aux clubs pour développer leurs pratiques et diversifier leurs publics. Il les aide à améliorer leur offre, à construire et à mettre en œuvre leur plan de développement. Le CD38 les sollicite de manière régulière en leur proposant de développer en leur sein des activités. Il les sollicite également pour participer à ses propres actions de formation, de regroupement, d'encadrement d'écoles jeunes.

Les moyens mis en œuvre pour remplir cette mission sont :

- Organisation d'événements où les clubs sont impliqués dans l'organisation ou invités comme participants. Ce type d'action doit également permettre de créer des liens entre clubs.
- L'intervention de l'agent de développement pour :
  - Assister les clubs dans leurs démarches,
  - Conseiller les clubs dans leurs actions de développement,
  - Informer les clubs sur les actions départementales et fédérales,
  - Impliquer les clubs dans les actions du CD 38.

3. Sensibiliser le grand public à la gestion du risque en montagne (23)

L'essor des sports de nature, et d'une manière générale, le besoin croissant de se retrouver dans la nature se caractérise par :

- Une fréquentation importante de certains lieux emblématiques ou facile d'accès posant des problèmes potentiels ou réels de conflit d'usage.
- Une diversité des pratiques en montagne et, plus précisément, l'apparition de nouvelles pratiques souvent initiées par un public néophyte.

Fort de ce constat, le CD38 a décidé de s'engager dans des actions de prévention et de sensibilisation à destination de ses pratiquants mais aussi du grand public. Le CD38, en tant qu'acteur légitime dans le domaine de la sécurité en montagne, se doit d'être présent aux côtés des institutions pour mener à bien ce type de mission. Mais, également, il poursuit un objectif secondaire qui est de convaincre le public néo-pratiquant de l'intérêt de posséder une licence FFCAM pour devenir un pratiquant autonome (36) en rejoignant un club.

Les moyens mis en œuvre pour remplir cette mission sont :

- Travail avec les acteurs du territoire pour définir à la fois des outils pédagogiques et une stratégie de déploiement des actions de prévention
- Organisation d'événements de sensibilisation aux risques de la montagne (organisées par le réseau FFCAM ou les collectivités locales) :
  - Actions de prévention hivernales dans les stations de ski, les départs d'itinéraire de ski de randonnée et de raquettes pour informer le public sur le risque d'avalanche et comment le gérer
  - Actions de prévention estivales déployées à l'occasion de manifestations

Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

- Organisation d'événements accessibles à tous permettant de se former aux techniques d'évolution sur différents terrains de montagne (grands parcours)

4. Formation (4)

En tant que représentant de la fédération affinitaire légitime dans le domaine de nombreux sports de montagne, le CD38 s'implique dans la formation des pratiquants. La formation poursuit deux objectifs :

- Former les pratiquants pour qu'ils deviennent autonomes dans leur pratique (formation niveau 1)
- Former les futurs encadrants bénévoles (formation niveau 2)

Les formations niveau 2 sont du ressort du comité régional et pas du CD38. Néanmoins, le CD38 doit être à l'écoute des clubs pour connaître leurs besoins des clubs sur l'ensemble du territoire. Il remonte ces besoins au comité régional AURA et aux instructeurs fédéraux afin qu'ils puissent organiser des formations d'initiateur là où cela est nécessaire.

L'organisation de formations de niveau 1 est dans le périmètre du CD38. Les besoins dans ce domaine ne sont pas entièrement couverts par les clubs. C'est pourquoi le CD38 organise des formations d'accès à l'autonomie dans les domaines où cela s'avère nécessaire. Par exemple : test d'autonomie en SAE, avalanche niveau 1, UFCA…

Le CD38 peut également être le relais des clubs à l'échelle du département lorsque ces derniers organisent une formation ouverte aux licenciés FFCAM.

Afin de s'assurer du renouvellement des encadrants et de faire la promotion des sports de montagne auprès des jeunes, le CD38 sélectionne, forme et accompagne jusqu'au diplôme d'encadrant fédéral :

- 4 équipes "jeunes alpinistes" (28 jeunes divisés en 4 équipes de niveaux différents, à parité H/F) destinés à devenir des pratiquants confirmés et des encadrants pédagogues grâce à un programme varié supervisé conjointement par le CD38 et des professionnels,
- 2 équipes "jeunes escalade" (14 jeunes mineurs maximum divisés en deux équipes de niveaux différents) destinés à devenir des grimpeurs autonomes dans les différentes disciplines de l'escalade. Ils bénéficient également d'un programme varié supervisé conjointement par le CD38 et des professionnels.

5. Actions sociales en faveur de publics éloignés (21)

Une des missions principales concédée au CD38 est de rendre accessible au plus grand nombre une pratique autonome et responsable de la montagne.

Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

Pour cela, le CD38 entreprend différentes actions de facilitation d'accès à la montagne. Aux côtés de la ville de Grenoble et d'autres partenaires, il accompagne un public non familier au milieu montagnard à travers des programmes comme "Jeunes en Montagne" et depuis 2020, "Familles en montagne".

Le CD38 soutient le CAF Jeunes en montagne qui regroupe des jeunes adhérents des associations socio-culturelles grenobloises. L'objectif commun est de permettre à ce public de vivre une expérience collective, d'expérimenter une progression sportive et de vivre une situation de "non consommation".

Outre les efforts du CD38 dans le cadre des événements qu'il organise (collaboration avec les associations pour permettre l'activité physique aux personnes handicapées), le CD38 s'engage spécifiquement dans une action en collaboration avec le CAF "jeunes en montagne" et les clubs de l'agglomération grenobloise pour permettre aux jeunes ayant bénéficié du programme "jeunes en montagne" de poursuivre la pratique de la montagne en intégrant un club alpin. Le CD38 se donne pour objectif de piloter ce projet.

6. Sensibilisation au milieu de la montagne (5,9,25)

Conformément aux objectifs fédéraux, le CD38 s'inscrit dans une démarche de défense de l'environnement de montagne, d'une manière générale en adoptant une démarche éco responsable pour toutes ses actions, mais aussi en co-organisant des actions de sensibilisation du public aux problèmes environnementaux.

A cette fin, le CD38 organise les samedis de l'environnement. Cet événement, ancré dans le maillage territorial, permet, en partenariat avec les collectivités territoriales d'informer le grand public sur des thèmes environnementaux et sur la nécessaire mise en œuvre d'une transition.

Cette action permet au public :

- de prendre connaissance des moyens de mobilité douce pour se rendre en montagne,
- d'accéder à des supports ludiques et pédagogiques d'informations (Jeux de sociétés, vidéos),
- de bénéficier de l'intervention de professionnels,
- de découvrir les impacts de l'activité humaine sur les montagnes et les pratiques.

Le CD38 s'investit également dans les actions locales en faveur du milieu montagnard : les Etats Généraux de la transition du tourisme en montagne, le programme Avenir Montagnes mis en place par l'Etat, les projets locaux sur la préservation de l'environnement (Création d'espaces naturels sensibles par exemple).

7. Valorisation des hébergements de montagne (17)

Le CD38 a été pionnier en tant qu'entité gestionnaire de 7 refuges FFCAM situés sur le département. Sa mission dans ce domaine se recentre aujourd'hui sur la promotion des hébergements FFCAM de son département.

Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

Le CD38 est aujourd'hui reconnu comme étant l'interlocuteur de référence dans le domaine des hébergements d'altitude et se doit de le rester. Il pilote un certain nombre d'actions pour faire connaître les refuges, informer le public sur les spécificités de ces hébergements et l'inciter à les découvrir :

- le portage aux refuges à dos d'ânes et d'hommes pour diminuer l'impact des héliportages sur la montagne,
- l'Éduc'tour permettant la sensibilisation des institutions éducatives à l'importance de faire découvrir aux enfants la richesse du milieu montagnard et de ces hébergements,
- Refuge en famille : brochure à destination des familles leur permettant de préparer leur séjour,
- Assistance des gardiens lors de leurs actions de promotion.

8. Valorisation du comité sur son territoire

En tant que représentant départemental d'une fédération de sports de montagne, le CD38 se doit d'être reconnu comme un acteur que l'on consulte sur les questions concernant la montagne, son aménagement, la pratique sportive, les problèmes environnementaux et les conflits d'usage.

C'est pourquoi le CD38 se doit de participer activement aux instances territoriales telles que :

- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires (pilotée par le département) notamment sur les aspects escalade et canyon,
- Création et gestion des espaces naturels sensibles,
- Organisations d'actions de prévention à l'échelle de l'Isère (notamment celles pilotées par les services jeunesse et sport du département),
- Festivals en lien avec la montagne (Marmot Highline Project, Festival International du Film de Montagne d'Autrans, Rencontres du Cinéma de Montagne, …),
- Salons, conventions, tables rondes en lien avec la montagne.

9. Conclusion

L'existence du comité départemental Isère FFCAM n'a de sens qu'avec les acteurs avec lesquels il interagit puisque ses objectifs sont tournés exclusivement vers les autres : son territoire, les clubs, le public.

Dans le schéma ci-après, sont résumés ce que chacun apporte dans l'environnement du CD38.

Comité de l'Isère de la fédération des Clubs Alpins et de Montagne
Maison du tourisme & Montagne,
14 rue de la République, 38 000 Grenoble
contact@ffcam38.com
Tel: 07.83.77.65.18

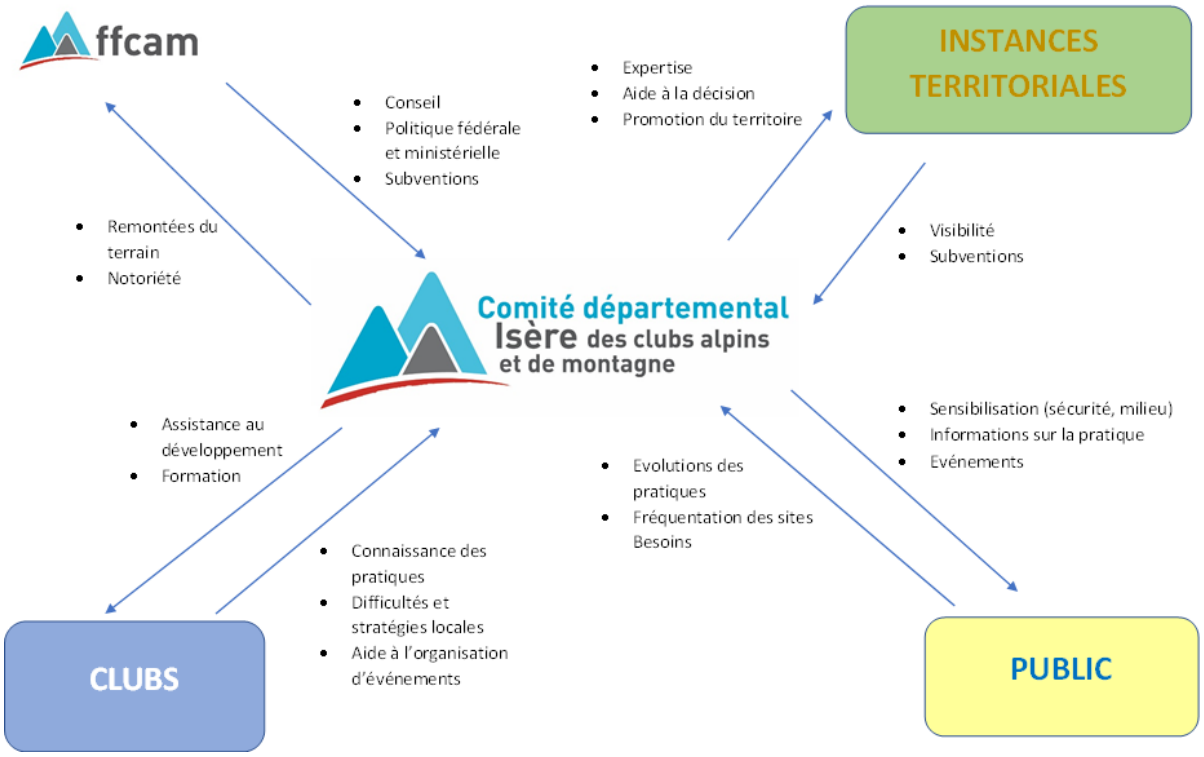

Comité de l'Isère des clubs alpins et de montagne

ffcam38

ffcam38

cd-isere.ffcam.fr